

Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	En attente de la position du Parlement en 1ère lecture
Fonds social pour le climat	
Sujet 3.20 Politique des transports en général 3.60.08 Efficacité énergétique 3.70.03 Politique climatique, changement climatique, couche d'ozone 4.10.05 Inclusion sociale, pauvreté, revenu minimum 4.70.01 Fonds structurels, fonds d'investissement en général, programmes	
Priorités législatives Déclaration commune 2022 Déclaration commune 2021	

Informations techniques	
Référence de procédure	2021/0206(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Règlement du Parlement EP 57; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 194-p2; Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 192-p1; Règlement du Parlement EP 58
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen Comité européen des régions
Étape de la procédure	En attente de la position du Parlement en 1ère lecture
Dossier de la commission parlementaire	CJ39/9/07637